

### **Représentants des employeurs**

- UNGE (Présent)
- FENIGS (Présent)
- CSNGT (Présent)
- UNTEC (Présent)

### **Représentants des salariés**

- BATI-MAT TP-CFTC (Présent)
- SYNATPAU FNCB-CFDT (Présent)
- FGFO CONSTRUCTION (Présent)
- FNSCBA CGT (Absent)
- CFE-CGC (Pouvoir donné à la CFTC)

**RELEVÉ DES DÉCISIONS COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE LA  
NEGOCIATION ET DE L'INTERPRETATION DE LA FIIAC DU 4 MARS 2020**

*Chez Direction Générale du Travail 39-45 Quai André Citroën 75015 Paris*

## TABLE DES MATIERES

|      |                                                                        |   |
|------|------------------------------------------------------------------------|---|
| I.   | APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.....                                    | 3 |
| II.  | VALIDATION DU RELEVÉ DES DÉCISIONS CPPNI FILAC DU 12 FEVRIER 2020..... | 3 |
| III. | ACTIVITE DE LA COPRESIDENCE .....                                      | 3 |
| IV.  | POINT CPNEFP FILAC.....                                                | 3 |
| V.   | ACCORD CONTRAT DE CHANTIER.....                                        | 4 |
| VI.  | CCN COMMUNES AUX 2 BRANCHES – VIE DE LA CONVENTION COLLECTIVE.....     | 4 |
| VII. | CCN COMMUNES AUX 2 BRANCHES- RELATION INDIVIDUELLE DE TRAVAIL .....    | 4 |

RELEVÉ DES DÉCISIONS CPPNI DU 4 MARS APPROUVÉ

## I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

### DECISION

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

## II. VALIDATION DU RELEVÉ DES DECISIONS CPPNI FIIAC DU 12 FEVRIER 2020

### DECISION

Approbation du relevé des décisions à l'unanimité.

## III. ACTIVITE DE LA COPRESIDENCE

### DECISION

Concernant les fiches sécurité, la coprésidence prendra l'attache de l'association pour identifier le circuit de décision et faire prendre le relais par la CPPNI FIIAC. La coprésidence porte à la connaissance le mandat attribué par la CFE CGC BTP à Georges Joseph.

La coprésidence a organisé la rencontre avec les ambassadeurs de l'intéressement en préambule de la CPPNI du 4 mars 2020.

La coprésidence informe les partenaires sociaux de l'avis relatif à l'extension d'avenant du 18 décembre 2019 publié le 22 février 2020.

## IV. POINT CPNEFP FIIAC

### DECISION

La coprésidence de la CPNEFP informe les partenaires sociaux qu'elle a trouvé un accord pour sa solution de secrétariat en reprenant celui utilisé pour la CPPNI pour une période de 6 réunions à compter du 25 mars 2020.

Le 9 avril 2020 aura lieu une formation des partenaires sociaux sur l'éligibilité au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

La CPNEFP continue son travail sur la politique de formation dans la branche.

## V. ACCORD CONTRAT DE CHANTIER

### DECISION

Les partenaires sociaux continuent la négociation sur la majoration des minimas et de l'indemnité de licenciement, ainsi que sur l'article 5 concernant l'effectif pour les plus de 50.

## VI. CCN COMMUNES AUX 2 BRANCHES – VIE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

### DECISION

Les partenaires sociaux ont commencé la rédaction d'un projet de convention collective suivant la méthodologie adoptée lors de la précédente réunion .

## VII. CCN COMMUNES AUX 2 BRANCHES- RELATION INDIVIDUELLE DE TRAVAIL

### DECISION

Report à la CCPNI du 15 avril 2020

### **ORDRE DU JOUR DE LA CPPNI DU 15 AVRIL 2020**

- I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
- II. VALIDATION DU RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA CPPNI DU 4 MARS 2020.
- III. ACTIVITÉ DE LA COPRÉSIDENTENCE
- IV. POINTS CPNEFP
- V. ACCORD CONTRAT DE CHANTIER
- VI. CCN COMMUNE AUX 2 BRANCHES VIE DE LA CONVENTION COLLECTIVE
- VII. CCN COMMUNES AUX 2 BRANCHES- RELATION INDIVIDUELLE DE TRAVAIL